



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°24 publié le 03/02/2026

Réunion du lundi 2 février 2026

OPERATION TABLETTES 2026

Du 26 janvier au 29 mars 2026, la FFF lance une opération « tablettes » en direction des clubs.

Chaque club pourra bénéficier d'une aide financière de **50 € par tablette**, avec un maximum de 5 tablettes par club, en fonction du critère d'éligibilité

Le nombre de tablettes attribuables dépend du nombre d'équipes engagées en compétition, à partir de **U14** (sans comptabiliser les équipes engagées dans diverses coupes), selon les données extraites du système FFF au **31 décembre 2025**

50 € pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées
Jusqu'à 100 € pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées
Jusqu'à 150 € pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées
Jusqu'à 200 € pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées
Jusqu'à 250 € pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées

Les clubs restent libres de commander moins que leur maximum, mais chaque **club ne pourra commander qu'une seule fois** ; il est donc important de bien déterminer la quantité souhaitée avant de valider.

Une aide supplémentaire par la LAuRAFoot, d'un montant de **30 €**, sera créditée sur le compte Ligue des clubs
Une aide supplémentaire du DLF, d'un montant de **58 €**, sera créditée sur le compte des clubs, **pour un reste à charge de 50 € pour les clubs**

Pas de démarche particulière : le compte du club sera crédité par les services de la Ligue, une fois la commande passée sur « **Le Corner** »

Afin de réaliser l'achat, les clubs devront avoir un membre qui détient un compte « **Portailclubs** » avec l'habilitation « **Acheteur Le Corner** »

CONNEXION LE CORNER – CLUBS

Pour commander sur le site « Le corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si le club ne dispose pas de compte « Portailclubs » :

Etape 1

Créez un compte FFF et connectez-vous à « Portailclubs » en identifiant un **administrateur**

Etape 2

La Ligue doit valider le compte « Portailclubs »

Etape 3

Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur « **lecorner.fff.fr** », via le bouton « **mon compte** » en haut à droite de la page « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)

Etape 4

La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous



L'ESSENTIEL POUR LES CLUBS
AU MEILLEUR PRIX

Chasuble, But, Filet...



S'identifier



ACCUEIL OPÉRATION TABLETTES ENTRAÎNEMENT MATCH ENTRETIEN & RANGEMENT PARAMÉDICAL INFORMATIQUE EVENEMENTIEL NOUVELLES PRATIQUES QUI SOMMES-NOUS ?

Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur « Portailclubs ». Si besoin, vous pouvez contacter le DLF et/ou la Ligue

Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si un utilisateur dispose déjà d'un compte « Portailclubs » avec un profil administrateur :

En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs », et pourra commander sur « Le Corner ».

Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au « Corner » avec un compte administrateur, en réalisant les démarches décrites précédemment.

L'administrateur peut également donner l'habilitation « **Acheteur Le Corner** » à un autre utilisateur « Portailclubs » du club (depuis la rubrique « **Administrateur** », puis, « **Liste des utilisateurs** » sur « Portailclubs »).

Différentes étapes pour assurer le succès de cette opération :

12 janvier 2026 : annonce du lancement de l'opération
26 janvier 2026 : lancement de l'opération
16 février 2026 : fin de l'opération pour les territoires ultras marins
17 février 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Liges et districts
10 mars 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Liges et districts
29 mars 2026 : **fin de l'opération**

La tablette concernée par l'opération : **LENOVO TAB K11**

RECENSEMENT DES BESOINS SUPPLEMENTAIRES POUR LES CLUBS

La DRAJES Auvergne - Rhône-Alpes et le CROS Auvergne - Rhône-Alpes lancent une enquête visant à **identifier, avec précision, les besoins du mouvement sportif, en matière d'accès aux équipements sportifs** non pourvus à ce jour.

Cette enquête s'adresse à tous **les clubs sportifs, y compris les clubs de football** (gymnases – futsal - entraînements, ...)

N'hésitez pas donc à faire part de vos besoins, quels qu'ils soient !

Date limite de réponse : **1^{er} mars 2026**

Contact :

Pôle Communication Événementiel - LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL - Etablissement : ZI Bois Joli II – 13 rue Bois Joli - 63800 CURNON D'Auvergne

E-mail : ligue@laurafoot.fff.fr

COMMANDE DE PLAQUETTES FEDERALES

Le nouveau dispositif mis en place par la FFF exige que le club soit affilié depuis **un nombre d'années révolues** pour pouvoir obtenir une récompense (exemple : date d'affiliation du club 1^{er} janvier 1976 : la commande d'une plaquette de Bronze ne pourra être déclenchée qu'à partir du 1^{er} janvier 2026)

Date butoir : **avant le vendredi 13 février**, au DLF

Contact

ligue@laurafoot.fff.fr - Tél. : 04.72.15.30.30